



## Comité de pilotage

Date : 08/03/2018

### Participants :

*Elus* : Fernand Karagiannis, Patrick Thevenet, Vincent Beillard, Josselyne Bougard, Christine Seux, Annie Morin, David Gourdant, Vincent Beillard, André Oddon, Agnès Hatton, Isabelle Raffner, Sabine Girard

**Excusés** : Michel Gautheron, Joachim Hirschler

**Animation** : Fernand Karagiannis

**Secrétariat** : Ivan Pascaud

## Mot internet

---

La première partie du comité de pilotage a traité du budget eau et assainissement. S'en est suivie une intervention de l'Observatoire de la participation pour préparer le débat et la votation sur les compteurs Linky. Le choix a été fait d'avoir trois options soumises au vote. Un débat a eu lieu sur l'opportunité de soutenir la commune d'Aouste sur Sye qui s'oppose à l'installation d'un supermarché. Enfin, le programme de la semaine de l'économie locale a été présenté.

## Compte Rendu

---

////////////////////////////////////

### Sujet 1–Budget 2018

#### Budget Eau et assainissement

Total fonctionnement : 409 884.23 €

Il s'agit principalement de refaire les réseaux (réparation de fuites, extension, ...)

Total investissement : 523 904.46 €

#### Budget Lotissement du Grand Cèdre

Total fonctionnement : 797 106 €

Total Investissement :

La commune achète les terrains du budget général (coût de production) pour 272 496,37 € (= total dépenses d'investissement) et les vend aux acquéreurs de lots pour 439400 € (= total recettes investissement)

Le budget sera voté en suréquilibre en section d'investissement.

#### Budget communal Saillans

Total fonctionnement : 1 727 240.83 € avec un excédent de 510 634,83 €

Total investissement : 1 585 946,63 € avec un déficit de 223 246.86 € et un solde des restes à réaliser de 428 246.56 €

Inscrit-on des études complémentaires au PLU dans le budget ? Des études ont déjà été faites avec le CAUE sur les aménagements des places et du boulevard de l'Écho. Faut-il prévoir une somme pouvoir en refaire si jamais cela s'avère nécessaire ?

*Agnès Hatton* : cela viendra grever le budget de fonctionnement.

*Vincent Beillard et Sabine Girard* : c'est important de le mettre dans le budget au cas où cela soit nécessaire. Ce genre d'étude permet de faire avancer des travaux ensuite. Par exemple les travaux de la salle des fêtes.

Pas de décision ce soir.

////////////////////////////////////

**Sujet 2– Compteurs Linky** – intervention d'Alixé Poncelin

Débat le 23 mars et démarrage de la votation le soir même et pendant deux semaines. Ouvert à tous les habitants majeurs.

Besoin d'élus pour tenir le stand le dimanche 1<sup>er</sup> avril.

Dépouillement public le dimanche 8 avril.

Le dépouillement fini, ce sera aux élus de se prononcer et de prendre le relais.

*Rémi Dragan* : Pourquoi ne pas attendre 2020 pour qu'ENEDIS vienne pour le débat contradictoire (ENEDIS refuse de venir avant)

*Sabine Girard* : Etre attentif dans l'animation du débat pour laisser s'exprimer les points positifs et négatifs du dossier

*Christine Seux + Sabine Girard + Pascal Denavit* : refaire la communication et enlever « informel »

Deux questions possibles : « Laisse-t-on le choix » ou « Interdiction globale »

*Fernand Karagiannis* : On pourrait laisser trois choix.

Proposition :

- Ne se prononce pas (et accepte donc) le remplacement et la pose des compteurs Linky
- Demander à ENEDIS de prendre en compte le choix des habitants pour le remplacement ou la pose des compteurs Linky
- Refuser le remplacement et la pose des compteurs Linky sur la commune

→ **Modification de l'affiche**

→ **Confirmer les trois questions d'ici jeudi prochain**

*Pascal Denavit* : il faut communiquer sur les trois questions au moins une semaine avant.

Faut-il un nombre minimum de votants ?

*Fernand Karagiannis* : si on lance une consultation, on en accepte le résultat qu'importe le nombre de votants.

*Agnès Hatton* : cela concerne tout le monde. Je mettrais un plancher minimum.

*Patrick Thevenet* : Ne pas mettre de quota, cela revient à ce qu'un vote d'abstention soit un vote pour Linky.

→ **On ne met pas de quotas (décision adopté à la majorité – Agnès Hatton refuse, Annie Morin s'abstient)**

Quels élus pour le 25 mars ?

Pour le 1<sup>er</sup> avril ?  
André Oddon.

Pour le 8 avril ?

////////////////////////////////////

### **Sujet 3–Economie**

Soutien à Aouste-sur-Sye. La municipalité a pris une décision contre l'implantation d'un Lidl. La commune s'oppose à cette installation à cause de son emplacement.

André Oddon, trouve que Saillans serait impactée par cette implantation. Il propose une motion de soutien du conseil municipal à la commune.

*Agnès Hatton* : veulent-ils notre soutien ? Qui est-on pour leur donner notre avis ?

*Christine Seux* : faire une communication par voie de presse parce que le combat contre l'implantation des supermarchés est un sujet majeur.

*Annie Morin* : je le mettrai dans notre compte rendu puis pas plus.

→ **On ne fait rien**

### Semaine de l'économie locale

Présentation du programme. Ça démarre le dimanche 25 mars à 12h. Vincent Beillard et Fernand Karagiannis seront bien occupés et souhaiteraient que d'autres élus puissent les relayer sur certains événements.

70 personnes sont impliquées sur l'organisation et l'animation de ses journées.

### **Reporté**

////////////////////////////////////

### **Sujet 4– Question sur les Biens Vacants et sans maître acquis**

18 ha ont été récupérés. La commission agricole (qui réunit la CCCPS et la CCVD) a été intéressée par cette démarche et s'interroge pour dupliquer cette action.

52 ha peuvent potentiellement être éligibles en tant que bien sans maître, la SAFER peut nous accompagner sur cette phase 2. Sur les 52 ha, la SAFER estime que la commune pourrait récupérer une vingtaine d'ha. Au final, on pourrait envisager un remembrement en lien avec les agriculteurs et les propriétaires voisins des parcelles, soit par des ventes soit par des baux.

////////////////////////////////////

### **Autres Sujets -**

Repas des anciens – point d'information. Satisfaction générale.

L'estrade à louer pour les bals : un bon plan avec la CCVD, qui fait 363 € pour les trois soirs au lieu de 6000 € !